

DE LA REPRESENTATION DE QUELQUES ORGANISATIONS INTERNATIONALES AU MALI ENTRE 2012 ET 2022

Amadou Zan TRAORÉ,
Institut de Pédagogie Universitaire (IPU), Kabala-Bamako, Mali,
amadouzantraore@gmail.com

Résumé

Au sortir de la seconde guerre mondiale, une réorganisation du monde s'impose aux forces alliées. De ce fait, en octobre 1945, sur les cendres de la SDN, voit le jour l'ONU. Elle veille à la promotion de la paix. Chemin faisant, l'Union Européenne est créée en 1957, l'ASEAN en 1967. De leurs côtés, les pays Africains, après les luttes pour les Indépendances, se regroupent au sein de l'OUA en mai 1963 devenue l'UA en 2002. Parallèlement, les regroupements sous régionaux comme la CEDEAO en 1975, la CEEAC en 1983 et la SADEC en 1980 sont créés. Ces entités sont longtemps restées des creusets de dialogues et de gestions des divergences en Afrique. Des décennies après, entre 2012 et 2022, s'opère un tournant au Mali avec les transitions successives. Elles engagent, à tort ou à raison, un bras de fer inédit avec les dites organisations. Leur dénonciation devient une cause qui fédère les populations remontées contre leur arrogance, leur paternalisme et le néocolonialisme. L'objectif de cette étude est d'analyser, sur une décennie, le rapport entre l'Etat malien et la CEDEAO, l'UEMOA, l'UA, l'ONU et la MINUSMA. Quelles sont les raisons de leur divergence ? Quels ont été les rôles desdites organisations dans la prolifération et l'enrayement de l'insécurité au Mali ? Pourquoi doivent-elles se réinventer, repenser leurs approches ? Cette étude analyse, avec des investigations qualitatives, la confrontation entre le Mali et quelques organisations internationales.

Mots clés : *conflictualités, Mali, organisations, repenser les approches, représentations.*

Abstract

At the end of the second world war, a world organization was imposed to allied forces. In fact, in October 1945, as a result of the SDN (Society of Nations) the UN was created. It looks after the promotion of peace. And then EU (European Union) was created in 1957, the ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) in 1967. And for african countries, after the fights for the independances they regroup themselves within the OUA(Organization of the African Union) in may 1963 which has become AU(African Union) in 2002. At the same time, regional regroupment like ECOWAS (Economic Community of West African States) in 1975. CEEAC (Economic Community of Central African States) in 1983 and the SADEC (Southern African Development Community) in 1980 has been created. These entities has remained for a long time as a melting pot of dialogues and management of conflicts in Africa. Some decades after, from 2012 to 2022, a successive transition repetition takes place in Mali. They get involved rightly or wrongly, an unequal confrontation with those organizations. Their denunciation becomes a cause which comforts populations who are angry against the arrogances, their paternalism and neocolonialism. The objective of this study is

to analyze for a decade, the relationship between Mali and the ECOWAS, UEMOA, AU, UN and MINUSMA. What are the reasons of their confrontation ? What was the role of those organization in the proliferation of the insecurity and to stop that one in Mali ? Why is there a need to reinvent, and to rethink about their approach ? This study analyzes with some qualitative investigations, the confrontation between Mali and some international organizations.

Keywords : *conflicts, Mali, organizations, to rethink, approaches, representations.*

Introduction

En Afrique de l'Ouest en général, au Mali en particulier, la notion de groupe est une perception socioculturelle bien ancrée et vécue au quotidien. Elle est, selon l'architecture socio-culturelle, consubstantielle à toute notion de communauté pour son humanisme. La notion du groupe ou du regroupement se décline avec l'union de l'homme et de la femme, de leurs familles respectives et alliés, de leurs villages, des royaumes. Ainsi, au gré des heureuses et tristes circonstances, l'humanisme du collectif s'affirme. Conséquemment, dans le vécu au Mali, l'homme, pris séparément, est insignifiant, d'où l'adage bamanan :

Mɔgo bɛna mɔgow bolo, L'homme naît dans la main des autres,

I bɛ taa mɔgow bolo... Et il meurt dans la main des autres...

Au regard de cette philosophie de vie, tout se faisait anciennement au Mali par groupe. On peut citer les initiations, les mariages, la culture de la terre. Mieux, au ^{XIII^e} siècle, la charte de Kurukan Fuga atteste de cette construction sociale des siècles avant les créations de la SDN ou de l'ONU. Façonné par cette vision du monde, le Soudan français, aux premières heures de son Indépendance n'a-t-il pas scellé avec le Sénégal une éphémère fédération du Mali en 1960 ? Plus tard, l'adhésion du Mali à l'ONU et à l'OUA (UA) puis à la CEDEAO et à l'UEMOA s'inscrit dans la dynamique d'une longue tradition de regroupement sociopolitique et économique. De 1945 à nos jours, le monde tout entier porte en étendard les groupements internationaux, régionaux et sous régionaux. Cette approche de vie vise à éviter ultérieurement les horreurs pareilles à celles de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945). Après la mise sur les fronts baptismaux de l'ONU, les organisations sous régionales se mettent en place. C'est ainsi que l'OUA est créée en 1963 et transformée en UA en 2002. En Afrique, la CEDEAO et le SDEC sont constitués. Spécifiquement en Afrique de l'Ouest, les pays ayant en partage le Franc CFA hérité de la colonisation, forme la même zone monétaire se réunissent au sein de l'UEMOA. A ce titre, la CEDEAO et l'UEMOA sont devenues des organes décisionnels du pouvoir.

- Problématique

En 1991, soit trois décennies après les Indépendances pour plusieurs des anciennes colonies françaises et anglaises, la démocratisation devient un nouveau cap impératif. Cela est mentionné avec force détail dans le discours de la Baule du Président Mitterrand (1981-1995). Au cours de cette rencontre restée comme l'acte fondateur des régimes démocratiques, du multipartisme, la démocratie est apparue comme une urgence. Plusieurs régimes sclérosés en place depuis plusieurs décennies se réinventent pour rester au pouvoir. S'agissant du Mali, la Deuxième République tombe, après des luttes farouches, le mardi 26 mars 1991. Une transition fait adopter une nouvelle constitution après la Conférence nationale qui a lieu du 29 juillet au 12 août 1992. C'est avec espoir et enchantement que le premier Président Alpha Oumar Konaré (1992-2002) est élu, puis un second Amadou Toumani Touré ATT (2002-2012). Ces deux décennies d'exercice du pouvoir démocratique en dépit des avancées ont déçu l'essentiel des maliens. C'est ce sentiment largement partagé qui a motivé le coup d'État de 2012 à deux mois des élections générales. À l'issue d'une transition de seize mois, un nouveau Président est élu : Ibrahim Boubacar Keita IBK (2013) puis réélu en (2018). Deux ans après cette réélection discutée et disputée, survient une autre rupture constitutionnelle en août 2020 et en mai 2021. La position des organisations internationales envers ces différentes ruptures constitutionnelles a contribué à changer leur représentation dans le quotidien et dans l'imaginaire au Mali. La menace de l'embargo en 2012 contre Amadou Aya Sanogo et ses acolytes, et l'embargo de la CEDEAO et de l'UEMOA contre Assimi Goita et son gouvernement, de janvier à juillet 2022 ont largement impacté la représentation de certaines organisations. Elles sont perçues comme aux services de l'ancienne puissance colonisatrice. Aussi, faut-il préciser, le détonateur de cette escalade frisant la rupture, tire ses origines en grande partie de la mort de Mouammar Kadhafi (Cf. Samuel Laurent, 2013). Dix ans après, malgré la présence de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali (MINUSMA) et les opérations Serval et Barkhane, les maliens meurent par milliers, 2000 soldats sont tués, des villages entiers sont rayés de la carte au Centre du pays.

Face à cette urgence, la transition malienne de 2021 tourne le dos aux organisations classiques pour nouer un partenariat avec un des amis des premières heures des indépendances : la République de Russie. Conséquemment, la CEDEAO, l'UEMOA, l'ONU, la MINUSMA, entre autres deviennent des cibles, à la limite des souffre douleurs pour plusieurs maliens. Ces organisations sont accusées d'être à la base de la situation inconfortable et inquiétante du Mali. Quelles sont les raisons de ce changement de paradigme. Quels sont leurs apports dans la crise au Mali et dans sa résolution ? Quelles sont les recommandations de cette posture adoptée par le Mali ? Cette étude analyse, avec des investigations qualitatives, le rapport entre le Mali et quelques organisations internationales de 2012 à 2022.

1. Méthodologie

Il s'agit là d'une étude exploratoire, transversale à passage unique. La posture méthodologique adoptée dans cette contribution est essentiellement de type inductif. Pour ce faire, elle analyse entre 2012 et 2022 la représentation de certaines organisations internationales à l'aune de la situation sociopolitique malienne voire du Sahel. Pour les besoins de cette étude, la méthode qualitative a été choisie à travers l'utilisation des techniques d'observation et l'analyse du discours et du contenu. L'étude a choisi d'une part un échantillon d'une dizaine de communiqués et discours du gouvernement du Mali qui ont fait l'objet de décryptage. D'autre part, une quinzaine d'émissions et de débats sur les antennes des radios et des télévisions publiques et privées sont épluchées. Cette posture épistémologique s'élargit compte tenu de quelques organes de presses écrites. Cela recoupé avec la recherche documentaire de quelques études antérieures ont permis de mieux cerner les perceptions liées aux représentations des organisations. La périodisation s'étend de mars à août 2022.

2. Résultats

Les investigations menées ont permis d'aboutir aux résultats suivants qui ont été structurés en trois sections. D'abord, l'étude retrace l'historicité de la collaboration du Mali avec quelques organisations. Ensuite, l'analyse souligne les raisons ou les causes de la représentation de certaines organisations. Elle s'appuie sur un faisceau de réalités sociopolitiques et sur le vécu au Mali pour percevoir l'argumentaire des représentations. Enfin, les recommandations des représentations sont soulignées afin qu'elles puissent repenser leurs approches avec le Mali. Celles-ci permettront auxdites entités de se réinventer en adaptant leur vision aux réalités socioculturelles, à la perception socioculturelle et à l'histoire du Mali.

2. 1. De l'indépendance à la démocratisation : historicité d'une participation

A son accession à l'indépendance, le 22 septembre 1960, le Mali adopte l'option socialiste avec le Président Modibo Keita (1960-1968, Cf. Daouda Tékété, 2018). Cette posture l'a amené à nouer des relations solides avec la Chine et l'Union des Républiques Socialistes et Soviétiques (URSS). Mais, persuadé de la notion de communauté de destin depuis Kurukan Fuga (Cf. Celhto, 2008), le Mali adhère à l'ONU le 26 septembre 1960. Puis, chemin faisant, il fait partie des membres créateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine en juillet 1963. Modibo Keita est écarté par un coup d'État en novembre 1968. La Deuxième République du Mali avec le Président Moussa Traoré (1968-1991) continue avec efficacité la collaboration voire la participation aux instances des organisations (Cf. Djibril Diallo et al 2006). En 1975, le Mali est membre fondateur de la CEDEAO puis de l'UEMOA en

1994. Cette participation a continué avec l'avènement de la démocratisation (Cheikh Oumar Diarra, 1991) en 1992. Les deux premiers Présidents de la Troisième République : Alpha Oumar Konaré (1992-2002) et Amadou Toumani Touré ATT (2002-2012) consolident cette dynamique. Cette donnée quasi tranquille est bouleversée par la rupture constitutionnelle de mars 2012. Les putschistes, à leur tête Amadou Aya Sanogo, font face à la riposte de la CEDEAO. Celle-ci brandit l'embargo. Face aux négociations, ils acceptent de retourner formellement à l'ordre constitutionnel. Une transition de seize mois organise les élections. Un nouveau Président est investi en 2013. Il se nomme Ibrahim Boubacar Keita IBK. Mais il est renversé par un coup d'État. Après des mois de contestation menée par l'Imam Mahamoud Dicko et plusieurs anciens alliés d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK), un nouveau chef d'État est investi en juin 2021. Cette date constitue un tournant dans la relation du Mali et plusieurs organisations internationales. La transition, du mécontentement couvant au sein de la population à l'égard des forces françaises en raison de l'absence de résultats tangibles dans la lutte contre le terrorisme, décide de changer de partenaire stratégique. Les mensonges et la condescendance de l'Occident (Kawélé Togola, 2022) en sont pour beaucoup dans cette réalpolitik.

A l'analyse, depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011, la géopolitique du Sahel voire de l'Afrique est reconfigurée (Samuel Laurent, 2013). Plus que jamais, plusieurs maliens sont persuadés qu'il y a une *Conspiration au Mali* (Abdoulaye Gouakoye, 2018) qui servait la cause occidentale. Avec des milliers de morts depuis 2012 malgré la présence de la MINUSMA, de Serval et de Barkhane, les dessous de la carte attestent que l'Occident est en train de *Vendre la guerre* (Pierre Conesa, 2022) au Mali et au Sahel. Cette prise de conscience profonde et courageuse pousse le gouvernement malien à faire une autre représentation des organisations internationales. Cette nouvelle approche politique qui frisait le populisme trouve un écho tout particulier dans la grande frange de la population, heurtée par des normes impérialistes.

Les représentations des organisations internationales au Mali relèvent d'un état d'esprit sociohistorique transversal. En effet, le peuple malien est un peuple fier. Cette fierté tire ses fondements dans les entrailles des empires songhoï, peul de Macina, du Manding, du Mali entre autres. Cet héritage est mis en avant au cœur du vécu et des actions au quotidien avec les différentes prises de position. Cette fierté doublée d'héroïsme légendaire fut l'une des raisons qui ont motivé Modibo Keita et ses compagnons tels qu'Abdoulaye Soumaré, Jean Marie Koné, Seydou Badjan à quitter la Fédération du Mali en 1960. Dans un passé récent, en 1995, à la convocation de tous les Présidents ouest africains à Dakar, par le Président français Jacques Chirac (1995-2007), le Président Alpha Oumar Konaré (1992-2002) fut le seul dirigeant à refuser de s'y rendre. Persuadés de leur héritage légendaire, les maliens, pour l'essentiel, estiment qu'en face des contingences et des soubresauts de la vie, qu'ils n'ont de leçon à recevoir de personne. A ce titre, aucune ingérence néocolonialiste ou paternaliste n'a droit au chapitre. Ainsi, naît et croît un nationalisme patriotique doublé d'un nationalisme de revanche (Bertrand Badie, 2015) contre l'ancienne puissance coloniale et l'impérialisme

qu'elle incarne. La deuxième partie aborde les représentations, leurs raisons et leurs argumentaires.

2. 2. 1. Des raisons d'une représentation des organisations

L'acte fondateur de la représentation des organisations dans la dernière décennie remonte en 2012. D'abord, la CEDEAO et l'UA. L'acte fondateur de la représentation de la CEDEAO au Mali a lieu en avril 2012. Suite au coup d'État d'Amadou Aya Sanogo, les partisans de la junte, pour empêcher la délégation de la CEDEAO d'atterrir, ont investi le tarmac de l'aéroport Bamako Sénou. Certes, après des entrevues, la délégation a pu atterrir. De cette date à nos jours, l'organisation est perçue comme un vassal de l'Hexagone voire de l'Occident et du néocolonialisme. La CEDEAO est une organisation qui semble montrer ses incompétences notoires, d'où sa sombre représentation. Au Mali, elle est considérée comme un organe qui reçoit les ordres de l'ancienne puissance coloniale. À la suite de la rupture constitutionnelle, elle brandit l'embargo. Les putschistes, face au désordre programmé, reculent après plusieurs rounds de négociation. Cependant, avec le double coup d'État de 2020 et de 2021, le Mali connaît un tournant dans sa collaboration avec la CEDEAO. Certes, ses textes, à l'instar de ceux de l'UA (Traité, Article 4), condamnent tout coup de force quel qu'il soit. La CEDEAO condamne toute rupture constitutionnelle, elle fait subir l'embargo au Mali de janvier à juillet 2022. Cette situation est jugée *injuste et illégale* par les autorités maliennes. Conséquemment, pour l'essentiel du peuple malien, la CEDEAO est taxée de caisse de résonance de l'Hexagone. Elle acquiert une représentation dépréciative dans le vécu et dans l'imaginaire collectif au Mali. La CEDEAO est décriée par plusieurs maliens pour sa position qu'ils jugent rigides à l'endroit du Mali. Au lieu de l'accompagner, elle l'assène de coups pour empêcher son envol. Il importe de préciser qu'au-delà de la CEDEAO, qu'en contexte de démocratie, toute prise de pouvoir en dehors des élections concurrentielles et ses urnes est illégale. La constitution du Mali du 25 février 1992 stipule qu'il est *un crime imprescriptible* (Article 30, Alinéas 1 et 2). Point d'orgue, en décembre 2021 l'exigence par la CEDEAO d'un chronogramme mit à jamais l'organisation dans le giron du néocolonialisme. Cette position quasi radicale fut une pomme de discorde. N'ayant pas respecté ce délai puisque le Mali voulait partir à son rythme. C'est cela que Felwine Sarr (2016), que l'Afrique et les africains n'ont rien à rattraper. Ils doivent seulement partir à leur propre rythme tout en se fixant des objectifs et des caps. Il ne voulait pas qu'on lui montre la voie à suivre. Ce chronogramme n'étant pas respecté, l'embargo tombe comme un coup prêt en début janvier. Cette sanction est la représentation d'ingérence et d'incompétence de l'organisation.

Sur la même lancée, l'UEMOA, un organe ou vassal de la CEDEAO, est également décriée. Créée en 1994, cette organisation monétaire est un levier économique majeur en Afrique de l'Ouest. Mais, elle est systématiquement placée sous la tutelle d'une grande frange de l'organisation sous régionale

ouest africains. Celle-ci, persuadée des impacts des finances et de l'économie, l'utilise dans ses différents embargos pour davantage faire plier les autorités concernées. Ce fut le cas du Mali entre janvier et juillet 2022. À l'instar de la CEDEAO, l'UEMOA a observé un embargo sur le Mali pendant six mois. Cette posture quoique logique et respectueuse des règles de l'Institution a soulevé beaucoup de controverses. Comme l'organisation sous régionale, l'UEMOA devient une organisation dépréciée. Bien que membre fondateur, le Mali brandit la menace de se retirer en frappant sa propre monnaie comme ce fut le cas en 1962 avec Modibo Keita.

L'UA est une organisation indexée comme les deux précédentes citées ci-dessus. Clarifions que moins la CEDEAO et l'UEMOA, l'UA acquiert une représentation. Pour les autorités maliennes, elle se devait d'accompagner le Mali au lieu de tenter de le mettre aux piloris en entérinant systématiquement la doxa et les sanctions de la CEDEAO. Cependant, sa représentation n'est pas aussi noircie comme celle des organisations ouest africaines précitées. Ensuite, l'ONU est d'une représentation au Mali entre 2012 et 2022. Son assemblée générale offre une tribune singulière et une opportunité unique de contre-attaque. Après la CEDEAO et l'UA, les autorités maliennes s'attaquent frontalement à l'ONU. Son rassemblement annuel s'avère comme une tribune puissante et inspirante pour dénoncer en face du monde certains agissements voire arrogances de la communauté internationale au Mali. Cette contribution va retenir deux discours des premiers ministres Choguel Kokalla Maïga en 2021 et Abdoulaye Maïga en 2022. Le discours de Choguel Kokalla Maïga à l'ONU est un témoignage du ras-le-bol contre le paternalisme occidental. Après le coup d'État dans le coup d'État en mai 2021, un nouveau gouvernement est nommé. Il a à sa tête l'un des leaders de la fronde qui a eu raison du pouvoir du Président Ibrahim Boubacar Keita (IBK). Ce chef de file du Mouvement du 5 juin et Rassemblement des Forces Patriotiques (M5RFP) est nommé. Suite à la virulente dénonciation de la France et de la communauté internationale, le gouvernement, aussitôt, se met sur la défensive. Cinq mois après la rencontre annuelle, l'ONU donne l'opportunité au représentant malien de régler ses comptes avec la communauté internationale qui a blâmé quelques mois plutôt sa prise de pouvoir. Ce second coup de force est profondément décrié par la France. Persuadé de son changement de partenaire stratégique avec l'arrivée progressive des instructeurs Russes, Choguel Kokalla Maïga répond à la France sans détour. Sa volonté manifeste de se retirer est qualifiée « d'abandon en plein vol ». S'en suivra par médias interposés une série d'attaques et de réponses donnant lieu à une fresque d'*injure en politique* (Cf. Adolé Félicité Akueson, 2022). Handicapé par une maladie, mais officiellement pour fatigue, M. Abdoulaye Maïga est nommé Premier ministre par intérim en septembre 2022. Il va continuer sur la même lancée.

Le discours d'Abdoulaye Maïga à l'ONU indexe des complotistes de tout acabit contre la dynamique d'émergence du Mali. Comme Choguel Kokalla Maïga un an plutôt, le Premier ministre Abdoulaye Maïga se saisit du microphone des Nations Unies pour faire entendre la voix du Mali. Par

ricochet, il tacle presque tous les Présidents qu'il a estimés, à tort ou à raison, de faire partie des conspirations hexagonales. Du Niger à la Côte d'Ivoire en passant par la France, même l'ONU, tout le monde trouve son compte nommément et sans détour. Ce discours courageux, lui a valu un accueil triomphal à son retour le 27 septembre 2022 à Bamako. Certes, cette allocution et son ton impriment la décolonisation des esprits, en se troublant avec la quasi-totalité de ses voisins, malgré la volonté et les richesses, aucun pays ne pourra survivre en autarcie. Mieux, avant ces deux discours de 2021 et de 2022, certains panafricanistes convaincus et anti occidentaux avérés comme Kadhafi, Sankara ont tenu aussi des discours frontaux. La suite, elle est connue. Cependant, le monde d'aujourd'hui n'est pas celui de la décennie 1980 ou la décennie 2010. Le monde a changé mais, il importe de noter, comme la colonisation, la décolonisation, selon les théoriciens du post colonialisme tel que Achille Mbembé, est également tout un processus.

Comme l'ONU, la CEDEAO, l'UA, l'UEMOA, depuis sa conception et son implantation progressive la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA) n'échappe pas à une représentation au Mali. À l'analyse, déployée en 2013 pour la stabilisation du Mali, malgré sa décennie de présence, l'instabilité est devenue problématique. Malgré ses 110.000 soldats, venant des 110 pays, les attaques terroristes et djihadistes perdurent. Mieux les narcoterroristes s'adonnent aux activités illicites en des prises d'otage et de trafics de tout genre en toute impunité (Cf. Serge Daniel, 2014). Éprouvés par les multiples attaques comme Tessit, Aguelhok, Boulkessi, Ogossagou 1 et 2, Mondoro, Bidi, Sankoro et Saran (commune de Ouenkoro) Diabaly, plusieurs maliens demandent le départ pur et simple de la MUNISMA du Mali. Malgré la présence de ses forces, l'insécurité chronique perdure. Comme la France, son départ est demandé. Cependant, à la différence de la France qui a voulu partir face à l'effervescence du sentiment anti français grandissant, la MINUSMA voit son mandat renouvelé avec l'accord des autorités de la transition le 30 juin 2022. Mais, le pays a ajouté des clauses nouvelles à son mandat.

Enfin, la représentation de la présence française accompagne celle des organisations. Cette représentation de l'ancienne puissance coloniale permet de cerner celles des organisations dans lesquelles sa voix est audible et où son influence est grandissime. Elle continue, après la disparition de Jacques Foccart (1913-1997) et de Bob Denard (1929-2007), un moyen de défendre ses intérêts. Après la colonisation et la guerre froide du siècle dernier, l'Afrique s'agrège dans la dynamique du monde avec la démocratisation et la mondialisation. Chemin faisant, les caciques de la France-Afrique en Afrique de l'Ouest quittent tour à tour les rênes du pouvoir. Le paradigme géopolitique se densifie avec l'intérêt croissant de la Russie, de la Chine, de l'Inde, de la Turquie pour l'Afrique. La France se voit peu à peu surclasser par les nouvelles puissances dans son pré carré. Pour mieux cerner ce jeu et enjeu de la géopolitique, il importe de convoquer Antoine Glaser et Stephan Smith (2005) et Antoine Glaser (2016). Ces deux ouvrages mettent en relief les raisons véritables du sentiment anti-français grandissant en Afrique en

général, du Mali en particulier. Entre « arrogance » et « méconnaissance » de l'Afrique par l'Hexagone de l'histoire sociopolitique, son aura et son influence s'effiloche. Malgré la médiocrisation de la classe politique malienne et un peu partout sur le continent et au-delà, les jeunes font de la résistance avec leur activisme pour qu'un autre monde soit possible.

Avec la mondialisation et ses versants, plus rien ne peut être comme avant. Du reste la continuation de la colonisation sous le couvert de la France-Afrique est qualifiée à juste titre de *Mafiafrique* par François-Xavier Veschave (2004). Cette construction intégrée (économie, politique, coopération militaire...) ne sert vraisemblablement que l'Hexagone en continuant à piller le sous-sol du continent avec plusieurs chefs d'états complices. Il est évident que nouvellement, l'on ne peut plus rien ou presque prédire véritablement. La pandémie de la Covid-19 en est une illustration éloquent.

Dans la même veine, pour Aminata Dramane Traoré et Boubacar Boris Diop (2014) en 2012, le Mali a connu « une descente aux enfers » (p.11). Suite à ce chaos décidé dans les coulisses des chancelleries et de l'ONU, l'insécurité prolifère au Mali et au Sahel. Elle fait *La gloire des imposteurs* (Aminata Dramane Traoré et Boubacar Boris Diop, 2014) de tout acabit. Dès lors, l'anti-occidentalisme et l'anti-impérialisme fédèrent au Mali. Dans cette veine, l'activisme des médias et des hommes de média demeure capitale. Le rôle joué par les médias conventionnels et les médias sociaux dans les représentations des organisations est déterminant. Ils se battent et se débattent contre l'ingérence impérialiste. En effet, les radios, les télévisions publiques et privées, la presse écrite publique et privées ont largement relayé d'une part la vision de la majorité de maliens d'autre part la ligne adoptée par le gouvernement. Dans cette entreprise, ils s'appuient sur le vécu et l'imaginaire et quelques réalités sociopolitiques. Ce positionnement des médias conventionnels a contribué à mettre en évidence le ras-le-bol grandissant. À côté de ces organes de presse dits de type conventionnel, les médias sociaux ne sont pas restés à la marge de cette dynamique socio-médiatique.

À l'analyse, à l'instar de tous les pays du monde, les canaux des médias sociaux constituent un des moyens les plus conséquents d'information. Ils sont usités pour vulgariser les lectures du Mali à travers ses représentants. Avec surtout WhatsApp, Facebook, moyennement avec Instagram et YouTube entre autres, plusieurs jeunes jettent leur dévolu sur les arcanes et ces médias sociaux. Ils deviennent des virulents contestateurs du néo-colonialisme. Le contexte sociopolitique est largement favorable certains de ces activistes. Qu'ils soient conventionnels ou non, la place et le rôle des médias fut dominant dans les représentations des organisations au Mali. Très souvent avec des informations fiables ou des infox, pour les médias sociaux, la communication fut la cheville ouvrière de la représentation des organisations au Mali. Le sous point suivant aborde les raisons et l'argumentaire des représentations.

2.2. 2. Des raisons ou des argumentaires d'une représentation

La représentation des organisations ne vient pas du néant. Elle se nourrit de l'activisme des jeunes, du soupçon de pillage du sol et du sous-sol, de l'insécurité, des difficultés de gouvernance et du manque de perspective pour plusieurs centaines de milliers de jeunes. L'activisme des jeunes maliens est un pilier de la représentation des organisations. Les jeunes maliens ont engrangé leur première victoire en 2016 contre la réforme constitutionnelle du Président Ibrahim Boubacar Keita IBK. Cet activisme s'inspire de la représentation de l'Hexagone et de certains activistes panafricains tels que : Kémi Séba et Nathalie Yamb et du chercheur Kako Nubupko et *al.* (2016). Le succès relatif de ces activistes évoluant, pour l'essentiel, hors de leur propre pays, inspire plusieurs jeunes maliens tels que Mohamed Aly Bathily, Abdoul Niang, Boubou Mabel Diawara, Aziz Traoré. La dénonciation de l'ancienne puissance coloniale devient tout un fonds de commerce et du populisme au Mali. Puisque c'est une thématique qui fait des audiences, cette posture quasi radicale frisant le populisme a comme argumentaire les victimes de l'insécurité. Ses ficelles sont tirées depuis les cabinets ministériels pour distraire la population avec des discours va-t'en guerre oubliant *in fine* les véritables problèmes socio-économiques et les difficultés de gouvernance.

Conséquemment, depuis bientôt une décennie, les activistes de toutes sortes prolifèrent au Mali. Certaines autorités ont recours aux services de plusieurs d'entre eux moyennant fortes rétributions. Ces vidéo mans ont largement contribué à donner une représentation biaisée de plusieurs organisations internationales. À coup d'informations, souvent de fake news savamment mises en scènes, ils ont amplement concouru à faire de la France et la communauté internationale des ennemis. Ce démonisme de telles organisations a trouvé et trouve encore un écho favorable dans plusieurs couches socio-professionnelles. Or, il est certain, me semble-t-il, que la corruption, le clientélisme, la gabegie se répandent au Mali. Cela est certainement imputable à la gestion du pays par les nationaux. Nouvellement, il faut que les maliens se mettent à l'œuvre pour bâtir un pays de leur rêve. Les ressources et le capital humain ne manquent pas. Cependant, les maux qui défigurent la Troisième République doivent être solutionnés en urgence pour que, dans un avenir immédiat, le pays soit émergent. La transition de même que les autorités qui viendront doivent faire de la prospection au lieu de faire les sapeurs-pompiers dont plusieurs sont les pyromanes. C'est ce qui motive le nouveau projet de la réforme de la constitution pour l'avènement d'une quatrième République au Mali.

Le soupçon du pillage du sol et sous-sol est une des raisons d'une représentation. Pour l'essentiel, les maliens sont convaincus que leur sol et leur sous-sol regorgent de minerais de toute sorte : du pétrole, du gaz, d'or entre autres. Malgré cette gratification naturelle, les populations ont moins de retombée des différentes mines exploitées. La présence française au Mali a alimenté toutes sortes de débats. Plusieurs clichés ont circulé montrant une

mine d'or exportée dans le septentrion du pays par l'Hexagone en toute illégalité. Au Mali, la notion de terre est d'une perception socio-culturelle vivace. Cette exploitation doublée des morts a fait penser et à dire à beaucoup de maliens que l'objet de la présence militaire est loin d'enrager l'insécurité et la guerre asymétrique. Mais plutôt, elle vise à servir des desseins d'ingérence et de néocolonialisme inavoués. Elle acquiert une représentation dichotomique : pilleur du sous-sol et appui indirect aux groupes armés en plus de son apport dans l'instauration de la sécurité. Cependant, leur présence bien que couverte par l'Hexagone et les Nations Unies, ne dit-on pas que rien n'est gratuit dans la vie.

L'insécurité apparaît comme baromètre de quelques représentations. Arrivée par la grande porte et les honneurs et avec enthousiasme en janvier 2013, l'ancienne puissance coloniale s'en va en août 2022 par une porte dérobée et en silence. Malgré les efforts sur neuf ans, la guerre asymétrique et ses conséquences ont eu raison de sa coopération d'avec le Mali. L'insécurité grandissante et meurtrière devient le baromètre de la dénonciation autant du régime d'Ibrahim Boubacar Keita IBK que de la communauté internationale et sa présence au Mali. Face à des milliers de morts malgré la présence militaire, presque toute la communauté internationale est taxée de conspirationniste. Elle fait ruisseler des groupes armés et réarticule sans cesse son discours au gré de ses vices. Cette folle fuite en avant, la transition, face aux maliens, fait un choix inédit en se tournant vers les Russes. La guerre en Ukraine a tempéré cette nouvelle coopération, du moins pour le moment. On pose les questions en attendant de voir davantage d'acquis si ce choix pourra enrayer l'insécurité au Mali. Doit-on souligner qu'aucun home ne viendra bâtir le Mali et à la place des maliens sans leur participation effective.

Les problèmes de gouvernance légitiment les représentations. Clarifions que les trois décennies de démocratisation ont fait augmenter les inégalités au Mali. Un certain nombre de maliens devient très riches et d'autres s'appauvrissent. La corruption élabousse tous les compartiments de la vie. Le clientélisme devient presque une norme. L'éducation privatisée, tout ceci augmente les inégalités. Les fils des riches vont dans des écoles et universités chics et privées. Les fils de pauvres arpentent les dédales des écoles et universités plombées par des grèves interminables et des problèmes structurels. La santé n'est point épargnée. Elle est privatisée à outrance. À côté de la corruption, du clientélisme, de la gabegie, du favoritisme, de l'éducation et de la santé, l'emploi jeune constitue une des raisons de la lutte frontale. Avec la démocratisation et l'accroissement de la démographie, l'emploi jeune se transforme en un vrai problème national. Diplômés souvent surdiplômés, plusieurs jeunes maliens s'attaquent aux organisations internationales parce qu'ils estiment que leur doxa est la cause profonde du manque d'emplois et de croissance de leur pays. À tort ou à raison, ils les trouvent à la base des chômages en cascades avec l'instauration des concours à la fonction publique et surtout les conditions draconiennes des établissements financiers pour pouvoir financer les différents projets jeunes.

Ce manque de perspectives exacerbe les représentations. Les maliens ne s'identifient plus aux organisations dont l'aura s'étiolé. Au-delà de l'embargo de la CEDEAO, de l'UEMOA, des discours courageux à la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies des premiers ministres, la représentation de plusieurs organisations révèle nouvellement un manque de perspectives. Avec leur démographie galopante à l'instar de celle du monde, les jeunes maliens de classes moyennes voient d'un œil incertain l'avenir. Avec les milliards détournés des caisses de l'État, les inégalités sont croissantes et écrasantes au Mali. Au sortir des écoles et des universités publiques étranglées par les grèves et les années tronquées, la question de l'emploi demeure de plus en plus problématique. L'expression de la représentation des organisations devient un exutoire pour plusieurs jeunes maliens. Ils voient toutes les portes de la fonction publique se fermer les unes après les autres. Pour l'auto-entreprenariat, il faut des moyens et une garantie qui font toujours défaut. Relayer les représentations assombries à coup de communiqués devient leur profession. Ayant peu étudié, certains deviennent les lanceurs d'alerte. Précisons que la représentation des organisations internationales a étalé au grand jour la fracture de la société malienne. Aucune autre voix discordante n'est acceptée sous peine d'être arrêté, lynché sur les réseaux sociaux. Clarifions qu'à l'analyse, la représentation relève largement d'une réalpolitique ignorée ou méprisée.

2. 3. Des recommandations d'une représentation

L'ONU doit se réinventer pour son adéquation aux défis et aux africains du XXI^e Siècle. Soixante-dix-sept ans après la création de l'ONU, le monde a évolué. Les paradigmes de la géopolitique sont réinventés. L'Afrique et tant d'autres zones du monde ont fait une croissance sans précédent. La Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et tant d'autres pays africains connaissent la même embellie. Face à cette nouvelle donne sociopolitique de l'Afrique, ce continent mérite plus de représentation et de représentativité à l'ONU. Aucun pays africain ne détient le droit de veto. L'Afrique au regard de ses nouvelles réalités sociohistoriques et politiques mérite à cet égard plus de représentativité. Mieux, l'ONU, dans ses politiques et programmes, doit tenir compte des réalités sociohistoriques de l'Afrique. Ainsi, au lieu de transposer ou de dupliquer des solutions inadéquates, elle devra peaufiner des solutions plus efficaces aux problèmes du Mali, voire de l'Afrique en tenant compte des spécificités locales. Mais, pour plusieurs maliens, la réputation de l'ONU l'a précédée. Elle n'a jamais solutionné un conflit. Les exemples du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Liberia, entre autres restent vifs dans les mémoires collectives. C'est ce qui explique l'attaque frontale et la révolte des autorités maliennes. Cependant, il reste évident qu'une révolte solitaire quoique fondée ne peut et ne saurait rebattre les cadres de la géopolitique internationale viscéralement ancrée selon les intérêts partisans, voire impérialistes.

Il ressort des différentes représentations des organisations internationales une leçon de géopolitique à cerner. Les représentations sont d'une leçon de l'escalade verbale et du bras de fer entre les autorités maliennes et quelques organisations internationales. Avec ce positionnement frisant la rupture doublée des discours osés, les autorités du Mali, guidées par le courage, veulent une redéfinition des prérogatives des organisations internationales. Elles la veulent à deux égards un changement de paradigmes desdites organisations internationales et sous régionales. D'abord, en dépit de la rupture constitutionnelle, elles veulent un accompagnement et non une mise sous cloche du pays. Cette parenthèse doit être soutenue au lieu de la combattre. Puisqu'à l'analyse l'essentiel du peuple malien, battant le pavé du Boulevard de l'indépendance chaque vendredi, a eu raison du régime d'Ibrahim Boubacar Keita alias IBK. Cette dynamique du changement face aux difficultés ou incapacités de gouvernance n'a pas, semble-t-il, été bien analysée par lesdites organisations. Celles-ci, à coup de communiqués et de manœuvres dilatoires, pour certaines, tirent dans l'ombre, les ficelles de toute opposition à la transition.

Ensuite, s'opposer frontalement où plusieurs organisations de la transition en sont persuadées, semblablement, a des limites. Jusqu'au XXIème siècle, aucun pays, même ceux qui se croient les plus avancés, ne peut vivre en autarcie ou confrontation avec la quasi-totalité de ses voisins limitrophes. Cependant, cette prise de position radicale et courageuse s'appuie sur le degré de répulsion de plusieurs citoyens maliens à des organisations internationales. Bien évidemment, c'est la façon courageuse des autorités maliennes d'*Habiter le monde* (Felwine Sarr, 2017) pour plus de justice sociale pour le développement véritable. Celles-ci veulent une redéfinition des rapports de l'État malien à l'établissement du monde occidental et leurs caisses de résonances en Afrique de l'Ouest. Plusieurs analystes dressent, à tort ou à raison, des parallèles entre la prise de position contre certaines organisations et les postures de Thomas Sankara (1949-1987) et plus récemment de celles de Mouammar Kadhafi (1942-2011). L'Histoire nous édifiera davantage.

Précisions que la posture actuelle du Mali à l'endroit de la CDEAO, l'UA, l'UEMOA, l'ONU, au-delà de ses relents stratégiques, redessine l'architecture de la géopolitique dans le Sahel. Qu'elle dure ou non, rien n'est moins sûr. Cependant, elle est d'un enseignement sociopolitique. Soixante-deux ans après la colonisation, les nouvelles générations maliennes voire ouest africaines avec Ousmane Sonko au Sénégal, ne comptent rester se voir enchaîner par les diktats de l'Occident aux versants condescendants et paternalistes. (Kawélé Togola, 2022). Elles veulent une redéfinition des approches pour plus de respect et d'objectivité véritable. De ce fait, le Mali prône désormais une non-ingérence et d'efficacité dans les relations de pays à pays ou de pays aux organisations internationales ou sous régionales. Surtout, la France-Afrique, moteur de la coopération entre l'Afrique et la France et le reste du monde doit être repensée. Cette époque, semble-t-il, dépassée. L'Africain du XXIème siècle, sous le couvert de la dynamique du

monde, entend s'approprié autrement son pays et son destin afin de préparer des jours meilleurs pour ce continent tant martyrisé, qu'il soit l'espoir, après avoir été le berceau de l'humanité. Dans cette veine, l'Afrique doit être au XXI^{ème} siècle un laboratoire d'un autre humanisme. C'est ce qu'Achille Mbembé (2010) nomme l'*afropolitanisme*.

Les organisations doivent repenser le développement en intégrant impérativement la variable locale. Après la valse des empires coloniaux au XIX^e et au XX^e siècles, l'Afrique fut le centre de plusieurs intérêts. Cela a conduit à la naissance de plusieurs représentations et surtout plusieurs discours. Après les indépendances, les stéréotypes ont persisté à alimenter les débats (René Dumont, 1962). Ce fut dans les années 1970, le début d'un afro-pessimisme qui a suscité plusieurs débats et controverses. Trois décennies après, l'afroeuphorisme fit couler beaucoup d'encre après la colonisation. Plusieurs penseurs africains, avec un discours créatif et fécond, vont au-delà des discours et des représentations pour repenser le développement de l'Afrique. Dans cette veine, Felwine Sarr (2016) propose des pistes innovantes avec *Afrotopia* afin de repenser le mode développement sur le Continent africain. Avec le capital humain et la capacité de résilience dont l'Afrique a fait preuve lors des siècles précédents, les africains doivent prendre à bras le corps leurs problèmes de développement afin de mieux distiller ce que Achille Mbembé (2013) intitule le « *devenir nègre du monde* ».

Les représentations des organisations sont d'une réalpolitique avérée. Avec le dialogue difficile, mais jamais rompu, entre le gouvernement et certaines organisations, plusieurs maliens demandent le retrait du pays des différentes entités sous-régionales d'intégration socio-économique. Parmi les organisations profondément décriées, il y a la CEDEAO, l'UEMOA et l'ONU à travers la MINUSMA. Des décennies après la création de la CEDEAO et l'UEMOA pour l'intégration sous régionale, celles-ci méritent une refondation ou la création d'une nouvelle organisation en phase avec les contextes de l'heure. Sans quoi, elles mourront de leur belle mort avec son déphasage avec le contexte géopolitique. L'ONU ainsi nourrie serait en phase. En dépit de leur incapacité notoire à prendre à bras le corps les problèmes socio-économiques, politiques, le Mali ne doit pas quitter lesdites organisations sous peine de s'auto flageller. Cependant, il doit œuvrer dans une synergie d'actions avec l'essentiel des États ouest africains à refonder la CEDEAO et l'UEMOA pour qu'elles soient des organisations des peuples et non des chefs d'États. Ainsi, elles seront en phase avec la dynamique ouest africaine voire africaine et mondiale du XXI^e. Ce préalable est un impératif avant d'aller à l'assaut de l'ONU pour que l'Afrique soit représentée au regard de ses forces et potentiels du moment et non de ceux de 1945 ou 1960. Cela est en phase à la fois avec l'histoire sociopolitique du Continent et des aspirations de tous ses peuples. Plus que jamais le Sud se donne de plus en plus les moyens de *réinventer le monde* (Cf. Bertrand Badie, 2018).

Conclusion

Il ressort de ce qui précède que le Mali dans son histoire sociopolitique a eu plusieurs phases de collaborations avec les organisations sous-régionale, régionale et internationale. Les deux premières Républiques (1960-1991) ont été parties prenantes de la création de l'OUA (UA), de la CEDEAO, de l'UEMOA. Par ailleurs, elles ont activement participé à la consolidation de l'ONU et ses idéaux. Avec la démocratisation introduite en 1991, la participation active de l'État malien s'est poursuivie. Cependant, en 2011 s'opère un tournant au Sahel. Après la mort du guide libyen, la géopolitique de cet espace se reconfigure. Pour plusieurs maliens, les difficultés de gouvernance des deux premières décennies de la démocratie légitiment une rupture constitutionnelle en mai 2012. Et deux autres ont lieu le 18 août 2020 et le 25 mai 2021. Les condamnations doublées des coups de force, des menaces d'embargos de la CEDEAO et de l'UEMOA, font naître au Mali une forte répulsion du néocolonialisme et de la doxa de plusieurs organisations régionales, sous régionale et internationale. Or, de la CEDEAO à l'ONU en passant par l'UA et la MINUSMA, toutes ces organisations, avec leurs implications respectives dans la crise du Mali, ont montré leur incompétence notoire. Elles sont en déphasage totale avec les nouvelles questions sociales et géopolitiques. Elles doivent se réinventer ou repenser leurs approches ou laisser la place à de nouvelles organisations plus adéquates. Puisqu'il est avéré qu'au XX^e siècle la collaboration avec les organisations sous régionale, régionale voire internationale est un impératif. Mais, celles-ci doivent, aussi en ce qui les concerne, accompagner les États respectifs et non imposer leur doxa. Elles doivent être en phase avec les réalités et les défis de l'heure au lieu de jouer aux pompiers pyromanes. De 2012 à 2022 au gré de l'évolution sociopolitique du Mali et du Sahel, les représentations des organisations demeurent des fresques d'incompréhensions sculptées par le populisme frisant la rupture. Il est évident que les approches des organisations de tout acabit se ringardisent ou sont en décalage avec la réalité sociohistorique. À juste titre, le gouvernement du Mali, au-delà de tous les efforts, des dénonciations et son corollaire de radicalisme doit œuvrer à la désescalade. Cela lui permettra de faire face dans un avenir proche aux problèmes sociaux de base qui se métastasent, puisqu'un adage bamanan dit :

Kɛɛ bɛ bɛ ban Toute guerre/ou crise finit

Sigika fɔ dela.... Par le dialogue...

Cependant, il importe de savoir raison garder avant les empoignades de ce jour fatidique.

Références bibliographiques

- Akueson Adolé Félicité** (2022), « Réflexion sur l'injure en politique », *Revue Akofena Spécial N°8 Volume1*, pp.147-158, [en ligne] consulté le 22 octobre 2022 sur <https://www.revue-akofena.com>
- Badie Bertrand** (2018), *Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse*, Paris, La Découverte.
- Badie Bertrand** (2015), *Hégémonie contestée*, Paris, Odile Jacob.
- CELHTO** (2008), *La charte de Kurukan Fuga aux sources d'une pensée politique en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Conesa Pierre** (2002), *Vendre la guerre*, Paris, l'Aube.
- Daniel Serge** (2014), *Les mafias du Mali. Trafics et terrorisme au Sahel*, Paris, Descartes et Cies.
- Diallo Djibril et al.** (2016), *Le Mali sous Moussa Traoré*, Bamako, La Sahélienne.
- Diarrh Cheick Oumar** (1991), *Vers la IIIème République du Mali*, Paris, L'Harmattan.
- Dumont René** (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.
- Gouakoye Alhassane** (2018), *Conspiration au Mali, et au Sahel*, Paris, L'Harmattan.
- Glaser Antoine** (2016), *Arrogant comme un français en Afrique*, Paris, Fayard.
- Glaser Antoine et SMITH Stephen** (2005), *Comment la France a perdu l'Afrique*, Paris, Calman-Levy.
- Laurent Samuel** (2013), *Sahelistan de la Libye au Mali*, Paris, Seuil.
- Mbembé Achille** (2013), *Critique de la raison nègre*, Paris la Découverte.
- Mbembé Achille** (2010), *Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, La Découverte.
- Nubupko Kako et al.** (2016), *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire*, Paris, La Dispute.
- Sarr Felwile**, (2017), *Habiter le monde. Essai politique relationnelle*, Paris, Mémoire d'encrier.
- Sarr Felwile** (2016), *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey.
- Tékété Daouda** (2018), *Modibo Keita portrait inédit du président*, Bamako, Cauris.
- Togola Kawélé** (2022), *Le mensonge, l'hypocrisie et la condescendance comme mode de domination occidentale dans les relations internationales*, France, Tropic.
- Traoré Aminata Dramane et DIOP Boubacar Boris** (2014), *La gloire des imposteurs*, Paris, Philippe Rey.
- Verschave François-Xavier** (2004), *De la Françafrique a la Mafiafrique*, Paris, Tribord.

Autres sources

Discours

Maïga Abdoulaye, discours de 24 septembre 2022 à l'assemblée générale de l'ONU.

Maïga Choguel Kokala, discours de 2021 à l'assemblée générale de l'ONU.
Mitterrand François (1918-1996), discours du 20 juin 1990 à la Baule du sommet France-Afrique.

Textes juridiques

Constitution de la République du Mali promulguée par le décret N°92-073/P-CTSP du 27 février 1992.

Le Traité de l'UA.